

Witry-lès-Reims, 16 septembre 2024

Opération « Coup de pouce » en faveur de l'installation en Haute-Marne

Lundi 9 septembre 2024, à la suite du comité technique de rentrée, s'est tenue la cérémonie « Coup de pouce » en faveur de l'installation. Six jeunes agriculteurs installés grâce la Safer Grand Est en 2023 y étaient mis à l'honneur dans les locaux de la Maison de l'Agriculture.



Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est, le rappelait le 9 septembre dernier dans le cadre de cette cérémonie « Coup de pouce » : « Le renouvellement des générations en agriculture et l'installation de jeunes agriculteurs/viticulteurs est la priorité de la Safer Grand Est. » En juin 2023, le conseil d'administration avait décidé de soutenir 16 jeunes agriculteurs installés à titre principal sur l'ensemble de la région, l'année précédente. En 2024, l'opération a été renouvelée avec de nouvelles modalités permettant d'aider un plus grand nombre de jeunes. Aux côtés de Thierry Bussy, Marc Poulot, Président du comité technique Haute-Marne, et Aline Riehl, cheffe du service foncier départemental, ont ainsi reçu six jeunes agriculteurs, en présence d'une cinquantaine d'invités.

Chaque jeune installé s'est vu remettre un **chèque d'un montant de 300 €** :

Frédéric CHATELOT : 10 ha 94 attribués à Tremilly / Polyculture élevage bovins viande

Henri HUDELET : 31,5 ha attribués à Villiers-sur-Suize / Grandes cultures

Pauline SAUTOT : 5,4 ha en vente et 91 ha en location à Le Châtelet-sur-Meuse / Grandes cultures

Laurine SIMON : 3,1 ha attribués à Voillecomte / Création d'une asinerie et ferme pédagogique

Thibaut STAUFFER : 39 ha attribués à Bourbonne-les-Bains / Polyculture élevage bovins viande

Baptiste THEVENIN : 50,4 ha à Celles-en-Bassigny / Polyculture élevage bovins lait

S'agissant du marché foncier en Haute-Marne, Marc Poulot a précisé : « Concernant les prix, le marché haut-marnais est en 9^e position sur dix départements. Ce qui signifie qu'il est accessible du point de vue financier et que les investissements y sont donc particulièrement rentables. Au niveau de la mission première de la Safer qui est l'installation, nous avons attribué sur le département **225 ha au total soit 1/3 des surfaces rétrocédées en faveur de l'installation en 2023.** »